

Interventions publiques

Christine Bierre (Cheminade) au grand oral de la formation professionnelle

vendredi 21 avril 2017





Le 19 avril 2017, Christine Bierre, en tant que porte-parole de Jacques Cheminade, a participé à Paris au Grand Oral des candidats présidentiels sur la Formation Professionnelle continue et l'éducation permanente.

L'évènement fut organisé par le Collectif des Présidents pour l'amélioration de la formation professionnelle qui regroupe des acteurs professionnels de la société civile, et plus particulièrement, de l'éducation, de la formation, des ressources humaines d'entreprise et de l'éducation populaire.

FORMATION PROFESSIONNELLE LES ENGAGEMENTS DE JACQUES CHEMINADE

La question qui nous est posée par votre grand oral est quelles sont les propositions des candidats présidentiels, de Jacques Cheminade pour ce qui me concerne, pour la formation professionnelle et l'éducation continue.

La formation professionnelle et l'éducation continue sont, pour lui, un secteur absolument clé aujourd'hui. Dans un contexte de révolutions constantes dans les modes de travail qui seront provoquées par l'introduction du numérique et de la robotique dans notre économie, mais aussi de forte croissance suscitée par le vaste programme de reconstruction économique de la France qu'il engagerait s'il était élu président, il faut créer les conditions où nos concitoyens pourront « *changer d'emploi plusieurs fois au cours de leurs vies* ». Non pas pour enchaîner les petits boulots peu qualifiés qui permettent à peine de survivre, mais, au contraire, pour retrouver le fort ascenseur social que notre pays a connu entre la période 1945 – 1975.

Avec 32 milliards d'euros par an, la formation professionnelle est parfaitement capable d'assumer cette responsabilité. A condition de pouvoir réorienter cet argent vers ceux qui en ont le plus besoin, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Il s'agit de jeunes insuffisamment qualifiés, des salariés en réinsertion, des chômeurs de longue durée, des femmes cherchant un emploi après une maternité, salariés de PME et de TPE, etc. C'est donc le premier engagement de Jacques Cheminade.

Mais pour utiliser pleinement les capacités de la formation professionnelle, il faut aujourd'hui redonner à notre pays un volontarisme qu'il a perdu et qui ne peut venir que d'une vision du futur et d'un sens de mission qu'il faut lui insuffler. C'est pourquoi, Jacques Cheminade place en tête des engagements de ses premiers cent jours, « *la convocation d'une conférence nationale pour l'emploi* » où participeront « *tous les secteurs pouvant embaucher rapidement les jeunes et les chômeurs (services à la personne, renforcement des maternelles, métiers de l'informatique, modernisation des transports interrégionaux, logements sociaux...)* et où l'on organisera, en conséquence, *une formation professionnelle d'urgence dans les centres agréés* ».

Certains diront, on a déjà fait ça et ça n'a rien changé. L'arme supplémentaire que Jacques Cheminade compte utiliser, c'est la réintroduction du crédit productif public, c'est-à-dire la possibilité pour la Banque de France, transformée en Banque de la Nation, de faire des avances au Trésor public, pas pour payer des dettes ou des coûts de fonctionnement, mais pour nourrir les activités productives et créatrices d'emplois pour la nation.

Aujourd'hui cependant, la possibilité d'utiliser un tel crédit public est interdite par les traités de l'Union européenne, qui ont obligé nos nations à céder la souveraineté économique et financière

qu'ils exerçaient via les banques centrales, a une Banque centrale européenne (BCE) indépendante des pouvoirs publics.

La BCE peut aujourd'hui renflouer les banques en difficulté qui ont trop spéculé, à un rythme de 80 milliards d'euros par mois – devenu il y a quelques jours 60 milliards d'euros – mais les Traités lui interdisent de financer une véritable relance économique. Nous sommes donc, devenues des Nations sans tête et sans bras, car une Nation qui n'a pas de Banque centrale est incapable de piloter son destin via des émissions monétaires, de hausses ou de baisses de taux d'intérêt et du contrôle sur sa monnaie.

C'est pourquoi Jacques Cheminade compte sortir de l'UE et de l'Euro, tout en négociant dans l'urgence, les nouveaux traités d'une Europe des patries et des projets, inspirée du Plan Fouchet de 1962.

Ayant repris le contrôle de notre Banque de la nation, Jacques Cheminade pourra ensuite orienter l'argent vers les activités productives. La Banque de la Nation aura comme relais, la Banque Publique d'Investissement (BPI) dont le capital sera triplé à 120 milliards d'euros. La BPI aura, à son tour, comme relais, les banques de dépôt et de crédit qui, séparées des activités spéculatives par notre réforme financière, pourront à nouveau financer l'économie productive, ce qu'elles ne font plus aujourd'hui.

Second engagement de Jacques Cheminade : *« les secteurs prioritaires de la formation professionnelles devront être les métiers associés aux technologies de pointe que je préconise pour le grand chantier de demain (transports à grande vitesse, voitures électriques et à hydrogène, nucléaire de quatrième génération et fusion, numérique, étude des sols, robotique, dépollution, etc.). »*

La « croissance verte » est pour lui une voie sans issue, du moins pour tracter l'économie du futur. Cependant, il faut continuer à prévoir les métiers qui resteront toujours indispensables : services à la personne, boulangerie, boucherie, etc.

Troisième engagement de Jacques Cheminade, dans ce contexte : » soumettre les organismes de formation à un réel contrôle des compétences et des parcours ». Le simple enregistrement d'activité aujourd'hui exigé des organismes de formation ne suffit pas. La déclaration devra être suivie, dès le départ, d'un examen de la situation et de la qualification du formateur, puis de vérifications en cours de formation sur la nature réelle de l'activité sur justificatifs. Cela permettrait du moins d'éliminer les sectes, les organismes farfelus et les copinages excessifs. Le nombre d'agents de contrôle (à peine 150 actuellement pour 59 000 organismes de formation) devrait être rapidement doublé puis quadruplé ;

La formation professionnel, un engagement global

Il est clair cependant que son engagement en faveur de la formation professionnelle est l'aboutissement aussi, d'une politique visant à revaloriser fortement l'enseignement professionnel dans les filières de l'éducation. Dans ce contexte, Jacques Cheminade propose de lancer le lycée polyvalent du XXI^e siècle, pour n'avoir partout, à terme, qu'un seul lycée regroupant quatre voies : une professionnelle en alternance, une professionnelle en continu, avec une formation professionnelle moins spécialisée et plus générale, une technologique, adaptée pour être la porte d'entrée vers les IUT, les BTS et les DUT, et une dernière générale, orientée par matières dominantes. » Il propose aussi de rétablir le Bac Pro à 4 ans et non 3 comme aujourd'hui, et d'introduire une dose d'enseignement professionnel dans l'enseignement général entre la 6 et la 3^{ème}, pour établir les conditions d'une égalité de chances.

Il propose de mettre fin a la fermeture de classes et des lycées professionnels qui sont passés de 2 792 en 1970 et 1 716 en 2003 à 870 aujourd'hui ! D'établir une carte de nouveaux établissements à

créer en fonction de notre politique de ré-industrialisation et de prise en compte des futures mutations de l'emploi, notamment des conséquences des révolutions numériques. *« Un réseau national cohérent de lycées polyvalents et polytechniques sera un outil essentiel pour fournir les formations nécessaires, en y intégrant les centres de validation des acquis, et reconstruire le maillage de notre territoire ».*

Quatrième engagement de Jacques Cheminade, s'il veut abroger la Loi El-Khomri d'orientation libérale, il veut garder le Compte personnel d'activité (CPA), le remplaçant toutefois par un « CPA exigeant » porteur de progrès social. Le CPA doit être un portail informatique unique, permettant à chaque travailleur d'accéder à ses droits personnels, quels que soient ses changements d'employeur ou de statut. Et parmi ses droits personnels, il y a le compte personnel de formation (CPF), ainsi que le congé individuel de formation.(CIF)

La formation professionnelle devra se coordonner ensuite avec les priorités du « grand service public de l'emploi et de la formation à guichet unique que Jacques Cheminade veut mettre en place et qui définira les priorités de la formation, avec la participation des entreprises et des ayants-droits, salariés, chômeurs et indépendants. Des comptes de formation individuels seront ainsi ouverts. Dans un contexte de veille d'emplois, assurée par les services du Plan, en coordination avec les Agences économiques régionales, et d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC), scolarisation et formation professionnelle se renforceront mutuellement en participant à l'anticipation des métiers à venir. Cela contribuera à créer un encadrement permettant de mettre un terme aux plus graves abus des organismes de formation actuels ».

Autre engagement de Jacques Cheminade dans ce contexte : *« assurer que le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP) puisse remplir efficacement ses deux missions fondamentales, la péréquation et la requalification des salariés et des demandeurs d'emploi. »*

« Le droit a un revenu tout au long de la vie, le maintien d'une rémunération entre deux emplois, la progression de carrière et une formation qualifiante devront être garantis au travailleur du XXI^e siècle, dit Jacques Cheminade dans ses propositions pour le « Droit au travail et à la Protection sociale ». La contrepartie serait, pendant les éventuelles périodes de chômage, la volonté manifeste de rechercher un nouvel emploi. Le financement serait fondé « sur le régime de répartition, comme pour la retraite, et reposerait sur une contribution sociale des employeurs, avec des taux modulés selon l'affectation des bénéfices de l'entreprise. »

Pour conclure, l'ambition de Jacques Cheminade est de pouvoir offrir chaque année, par cette ensemble de mesures, plus de 700 000 formations longues et qualifiantes, pour faire face aux changements d'emplois, de métiers et d'activités qui vont se produire plusieurs fois au cours d'une vie si notre société se donne un avenir meilleur.

Les plus jeunes et les vieux de 45 à 60 ans sont aujourd'hui la ressource laissée en jachère ou injustement exclue. Je me battraï pour que l'éducation et la formation professionnelle intègrent cette ressource, qui est indispensable à notre avenir.
